

# Séminaire

## " Haut-Débit : les ressorts du patrimoine ! "

le 29 Juin 2004 de 14h00 à 16h30  
à Issy-les-Moulineaux

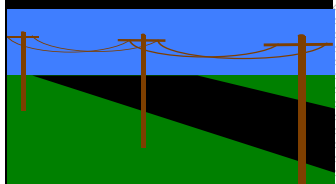
L'INFORMATIQUE  
COMMUNICANTE

La fracture numérique délimite des territoires qui n'ont pas accès au haut débit.

Pas accès ... pour le moment. La fertilité technologique et réglementaire (ex: article L 1425-1), et un vieux patrimoine industriel commun opportunément réutilisable permettront-ils de la combler ?

A quelle échéance ?

C'est pour échanger autour de réponses à toutes ces questions que LIC organise un séminaire de travail le 29 Juin 2004



" Haut-Débit :  
les ressorts du  
patrimoine ! "

La majorité des collectivités territoriales en France sont les impuissantes spectatrices d'une mise en œuvre accélérée du haut-débit ... ailleurs. Et ainsi se creuse la fracture numérique !

Mais en parallèle, les technologies progressent à pas de géant.

L'ADSL, tout d'abord, qui organise ses propres élections. Mais quels sont ces critères d'éligibilité qu'aucune règle ne vient définir? Seules des statistiques nous plongent soit dans la crainte soit dans l'espoir, en tout cas dans la perplexité. Misons quand même sur l'ADSL, mais pas seulement ...

Voilà que, cadeau du ciel, le **satellite** nous apporte du haut-débit. Mais il est cher, il faut le partager et les temps de latence sont perceptibles ...

Qu'à cela ne tienne, le **Wi-Fi** est devenu bon marché et quiconque peut le déployer sans autorisation de l'ART ! Oui, mais sa portée est faible ...

Multiplions-la donc cette portée et ayons l'œil sur le **Wi-Max**, phénix de la BLR. Oui, mais la technologie n'est pas mature et l'ART veille ...

Si la **fibre optique** était moins chère à installer, ce serait l'arme absolue : des débits sans limite, presque pas d'entretien. Elle est donc réservée aux Opérateurs ou à des zones denses et réduites.

Et les **Courants Porteurs en Ligne (CPL)** ? Le CPL sur réseaux basse tension fonctionne en extérieur. Sur réseaux moyenne tension, il peut s'avérer bientôt un atout essentiel. Voilà une technologie qui peut valoriser un siècle d'électrification du territoire.

Telle est la panoplie technologique de l' élu qui, de plus, dispose, avec l'article L 1425-1 d'un nouvel arsenal réglementaire. A lui de savoir l'utiliser, convaincre ses bailleurs de fonds et combler la fracture.

Le séminaire du 29 Juin sera une bonne occasion de passer toutes ces technologies en revue et d'imaginer les ressort gagnants ■

LIC - Issy-les-Moulineaux le 14/05/04 ■

A propos de L'INFORMATIQUE COMMUNICANTE - LIC (<http://www.lic.fr>) - tél : 01 46 62 91 00

Société de conseil et de transfert de technologie en réseaux de communication d'entreprise, LIC s'inscrit dans une démarche indépendante, résolument tournée vers les projets concrets.

Devant des systèmes d'information de plus en plus morcelés, la force de LIC est, à contre-pied des géants du conseil et de l'ingénierie, de **rendre de l'unité et donc de l'efficacité aux projets.**

LIC prône "L'Informatique Communicante", au service de l'entreprise dans un environnement en mouvement. Pour cela LIC, depuis 1990, conseille et accompagne ses clients, avec professionnalisme et pédagogie, dans la mise en œuvre de leurs réseaux ■